

Cisjordanie et Gaza : un rapport du CICR révèle une pauvreté croissante

Genève/Tel Aviv (CICR) – Un rapport élaboré récemment par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) indique qu'un nombre croissant de familles vivant dans les territoires palestiniens tombent dans la pauvreté.

L'*Évaluation de l'économie des ménages* effectuée par le CICR révèle en effet une détérioration sensible des conditions économiques des familles de Cisjordanie et de Gaza ces quatre dernières années. Environ 60% des ménages vivant dans ces deux territoires se situent dans les catégories qualifiées par leurs propres communautés de « pauvres » ou « très pauvres ». La situation que connaît Gaza, où des niveaux de pauvreté extrêmement élevés ont été détectés, est particulièrement grave.

« Cela vient confirmer les craintes exprimées à de nombreuses reprises par le CICR concernant les conséquences, sur le plan humanitaire, de la situation qui prévaut en Cisjordanie et dans la bande de Gaza », déclare Dominik Stillhart, chef de délégation du CICR en Israël et dans les territoires occupés. Le rapport montre comment des événements récents tels que l'arrêt des versements de fonds à l'Autorité palestinienne et les restrictions de mouvement persistantes ne font qu'exacerber la détérioration de la situation économique qui dure depuis un certain temps déjà.

Pour établir une distinction entre ménages « très pauvres », « pauvres », « moyennement pauvres » et « plus aisés », le CICR a eu recours à un système de classification déterminé par les communautés elles-mêmes et basé sur le revenu en espèces. « Non seulement le nombre des familles « pauvres » ne cesse d'augmenter », explique Christophe Driesse, coordonnateur du CICR chargé des secours en Israël et dans les territoires occupés, « mais le revenu moyen des familles « pauvres » et « moyennement pauvres » a énormément diminué depuis 2003. Ceci entraîne une réduction considérable du pouvoir d'achat et de la capacité de la population à satisfaire ses besoins essentiels. »

Si l'on tient compte de leurs revenus en espèces uniquement, les ménages habitant les régions où le CICR a réalisé son évaluation vivent bien au-dessous du seuil de pauvreté défini par la Banque mondiale. Les familles « pauvres » complètent habituellement leurs revenus au moyen de divers « mécanismes de survie » : assistance humanitaire, aide fournie par leurs proches, crédit ou emprunts, vente de biens, petites activités commerciales, revenu d'appoint apporté par les femmes et les enfants, et même, parfois, report de l'entrée à l'université. Cependant, depuis quatre ans que la population y a recours, ces mécanismes eux aussi se précarisent. « Les petits magasins, par exemple, hésitent toujours davantage à faire crédit à leurs clients, ceux-ci ayant de plus en plus de mal à rembourser », ajoute M. Driesse.

Toujours selon l'*Évaluation*, les ménages « moyennement pauvres » et « plus aisés » voient leur situation économique se détériorer à son tour, alors qu'ils constituent une source importante d'aide socio-économique informelle.

Et M. Stillhart de conclure : « À elle seule, l'assistance humanitaire, quelle qu'elle soit, n'apportera pas de solution durable à ce problème. C'est à l'État d'Israël, en tant que puissance occupante, qu'il incombe de veiller à ce que les Palestiniens puissent satisfaire leurs besoins essentiels. »

Informations complémentaires :

Dorothea Krimitsas, CICR Genève, tél. : +41 22 730 25 90 ou +41 79 251 93 18
Simon Schorno, CICR Jérusalem, tél. : +972 2 582 88 45 ou +972 52 601 91 50
Bana Sayeh, CICR Jérusalem, tél. : +972 2 582 88 45 ou +972 52 601 91 48
Sharon Yeheskel-Oron, CICR Tel Aviv, tél. : +972 3 524 52 86 ou +972 54 636 87 22